Le Palais du Parlement - un reflet de la Suisse



Les bâtiments du Palais fédéral en 1896, vue du sud: entre les ailes ouest et est, il y avait un casino.



Rez-de-chaussée et échafaudages vue du sud en 1899, durant les travaux



Façade nord en construction, vue de la place fédérale vers 1899 (l'immeuble à gauche et la fontaine ont été démolis par la suite)



La façade complète du Palais fédéral en 1902, à l'achèvement des travaux

Le Palais du <u>Parlement</u>, plus connu sous le nom de "Palais fédéral", a été inauguré solennellement le 1er avril 1902 par l'Assemblée fédérale. Si, pour un immeuble, cent ans est un âge respectable mais non exceptionnel, nous fêtons néanmoins un anniversaire un peu inhabituel. Qu'est-ce qui vaut en effet à notre bâtiment du Parlement une telle attention et même une exposition? Qu'a-t-il de si particulier?

L'âge du Palais du Parlement, il est vrai, peut être relativisé, surtout si l'on tient compte de la date récente de la création de notre État fédéral. Reflet des premières années de la Suisse moderne, l'immeuble du Parlement a été inséré entre l'aile ouest (l'ancien Hôtel du Gouvernement fédéral, construit entre 1852 et 1857) et l'aile est du Palais fédéral (construite entre 1888 et 1892). Il constitue l'achèvement harmonieux d'une lignée d'édifices dont il est la réalisation la plus remarquable. Par son architecture, il est représentatif de la fin du 19e siècle. Ses nombreux éléments de style, ajoutés à une riche décoration artistique, en font un bâtiment quasi somptueux, typique de l'époque.

Jamais auparavant, sur les plans artistique et matériel, l'idée d'une "Suisse démocratique" n'avait été concrétisée d'une façon aussi marquée sur un ouvrage. L'architecte Hans Wilhelm Auer (1847-1906) tenait précisément à ce que toute la Suisse soit représentée de manière physique dans son ouvre. C'est ainsi que l'édifice est constitué de plusieurs sortes de pierres - provenant de 11 cantons -, reflétant la diversité géologique de notre pays. L'aménagement intérieur, assuré par des artisans de

toutes les régions de la Suisse, contient également des matériaux de diverses origines. C'est ainsi que la salle dite de Brienz est due à l'atelier de sculpture sur bois de cette localité; modèle de travail artisanal, elle a d'ailleurs suscité un vif intérêt lors de sa présentation à l'Exposition universelle de Paris en 1900. Quant au grand luminaire de la salle du Conseil des États - son fer provient de Gonzen (SG) -, il est l'ouvre du ferronnier d'art lucernois Ludwig Schnyder von Wartensee (1858-1927). Pas moins de 33 artistes suisses ont été invités à décorer tant l'intérieur que l'extérieur du bâtiment, et la part consacrée à l'Art dans la construction a atteint 16,2 % du coût total de la construction de 7'198'000 francs, un pourcentage qui n'a plus jamais été égalé depuis.

Ces richesses qui témoignent de la diversité de notre pays, la Confédération souhaite les faire découvrir au public entre la mi-juillet et la fin août au cours d'une exposition organisée par les Services du Parlement et l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL). De plus, on veut faire en sorte que ce patrimoine soit mieux connu. Ainsi, plusieurs manifestations sont prévues en parallèle, notamment une série de conférences mises sur pied avec l'aide de l'Université populaire de Berne. Et pour marquer comme il se doit le centenaire du Palais du Parlement, l'OFCL rééditera le guide consacré au Palais fédéral, publié par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse.

OFCL, 14.1.2002